



Communiqué de presse

Verviers, le 22 mars 2021

VACCINATION – L'ECHEVINAT DE LA SANTÉ MET EN PLACE UN SOUTIEN ADMINISTRATIF AUX CITOYEN-NE-S

Dans le cadre du plan de vaccination, l'ensemble de la population adulte de Wallonie est progressivement appelée à se faire vacciner.

La Ville de Verviers par le biais de son échevinat de la Santé, en collaboration avec le Docteur Eric Dessart, coordinateur des centres de vaccination de l'arrondissement, a décidé de mettre en place des **permanences administratives** pour venir en aide aux citoyen·ne·s éprouvant des difficultés à s'inscrire pour la vaccination.

Ces **permanences téléphoniques** seront assurées via le **numéro 087/325.397**. Elles s'adresseront **uniquement aux personnes ayant reçu une convocation** et qui sont donc **en possession d'un code d'activation**.

Pour toute autre question d'ordre médical, il est recommandé de s'adresser impérativement à son médecin de famille. Ceci concerne tout particulièrement les verviétois·es âgé·e·s de plus de 65 ans ou de plus de 45 ans souffrant de pathologies graves qui souhaitent demander à être vacciné·e·s prioritairement.

Nous en profitons pour vous rappeler que **le centre de vaccination du Hall du Paire à Pepinster est ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 21h30**.

CONTACT

Ville de Verviers – Service Santé
087 325 397
sante@verviers.be